

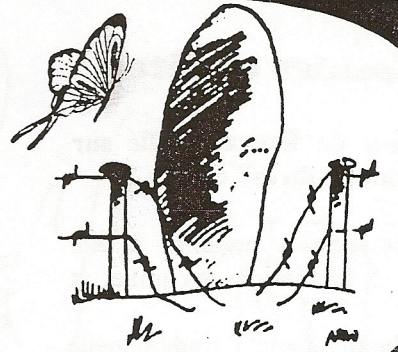
Le Menhir Libre

bulletin de l'Association Menhirs Libres

Carnac - novembre 1998 - n°12

Dépot légal : septembre 1994 n° 8194

prix du numéro : 5 frs



"Menhirs Libres" fait appel !

Cinq habitants de Carnac ont demandé l'annulation de l'arrêté préfectoral du 10 juillet 1997, l'association " Menhirs Libres" étant représentée par M. et Mme Mary, déclarant d'utilité publique le site mégalithique de Carnac. Tous les arguments présentés par leurs avocats sont rejetés...

Bizarre !

Les commissaires enquêteurs, à l'issue de l'enquête publique de juillet/août 1996 avaient pourtant sévèrement critiqué le manque de solidité du dossier présenté à l'enquête par les Affaires Culturelles. Le Ministère avait dû pondre, après l'enquête publique, un second document (mémoire) un peu plus étoffé, ce qui fait que les citoyens (plus de 800) et les associations qui ont participé à l'enquête publique ont été bernés. Le tribunal trouve cela normal et estime au contraire que le dossier soumis à enquête était suffisant.

Le plan d'occupation des sols global de la commune de Carnac n'a pas fait l'objet d'une enquête publique alors que le projet du site mégalithique concerne une surface très importante de la commune ... Pas de problème, répond le tribunal. Le fait de déclarer d'utilité publique le site, implique une approbation des nouvelles dispositions du plan. Cela veut dire qu'on se passe de consulter les citoyens et de respecter les règles habituelles. Même argument à propos du respect du code de l'urbanisme :

En principe, il n'est plus autorisé de créer des constructions en dehors d'une agglomération ou d'un hameau pour éviter l'éparpillement, "le mitage".

Le juge répond ... qu'en théorie c'est vrai, il n'y a presque rien actuellement à Kermario. Mais dans le futur il y aura des constructions importantes ... ce qui aboutira "à terme, à la création d'un hameau nouveau" !

Drôle de hameau, avec 1 600 m2 de constructions et un immense parc de stationnement ! Il fallait oser justifier à posteriori ce qui est actuellement interdit !

Imaginons par contre un particulier qui voudrait agrandir sa maison ou même mettre un velux sur son toit hors des normes prévues. L'administration le rappellera vite à l'ordre. "L'ordre", c'est pour les particuliers, l'Etat fait ce qu'il veut, où il veut.

Il ne respecte pas ses engagements pris en 1882 où il accordait droit de passage et de pacage aux habitants de la Petite Métairie ...

Désaccord aussi sur la distance qui séparera la nouvelle route prévue au sud de Kermario du littoral ... Nous ne devons pas avoir les mêmes plans !

Au total, les requérants ont tout faux. Le tribunal estime que les "inconvenients d'ordre social" ne sont pas excessifs. Ces personnes menacées d'expropriation, les commerçants du bourg de Carnac, concurrencés par le futur pôle touristique-commercial de Kermario apprécieront ! L'Etat veut obtenir raison sur les points, même si cela est en contradiction avec les textes. Même devant "l'Etat rouleau-compresseur", pas question de se coucher !

"Menhirs Libres" fait donc appel de cette décision.

*Et appelle
à manifester :*

**Le samedi 21 novembre
à PARIS**

(14 h. gare Montparnasse)

et

**Samedi 12 décembre
à CARNAC**

(Rassemblement à 15 h.
Place de la Mairie)

Pour Paris, s'inscrire

Tel. 02-97-52-17-31

Nous précisons que pour des raisons juridiques, l'association Menhirs libres a choisi de se faire représenter par M. et Mme Mary

Menhirs Libres

Menhirs en fêtes

Un vent de fête a soufflé sur "Menhirs-Libres" cet été...

L'association a organisé à elle seule 5 animations en juillet et août.

La "maintenant" traditionnelle "veillée des menhirs" a connu un franc succès le 4 juillet (3500 personnes...)

Le 24 juillet, c'est une projection de films anciens qui nous a menés dans le pays d'Auray au début du siècle. Puis le fest-noz du 29 juillet, dans la cour de la Petite Métairie a attiré plus de 1000 personnes.

A la lueur des bougies, c'est dans un tout autre climat que Daniel CARRE nous a guidés dans le royaume du conte, le 7 août. De l'humour, du rêve, du mystère... L'envoûtement du lieu...

Avant de clôturer la saison estivale, dans une ambiance familiale, nous nous sommes retrouvés le 22 août autour des musiciens pour un dernier fest-noz. Les nombreux participants sont repartis en nous donnant rendez-vous pour un prochain rassemblement.

Merci à vous tous qui êtes venus participer à ces fêtes. Un grand merci également à tous les bénévoles -sans oublier les musiciens, les chanteurs, les initiateurs aux danses bretonnes-, sans qui ces fêtes n'auraient pu connaître ces succès.

Si un de nos buts était de créer une ambiance festive au sein de l'association, il nous fallait aussi trouver les moyens financiers pour assurer notre "combat". L'argent récolté servira à rémunérer les avocats et nous permettra d'avancer un peu plus vers notre but : démontrer l'absurdité du projet du ministère de la Culture et exiger le respect du site mégalithique.

gratuit mais

"fermé"

Est-bien raisonnable de confier la mise en valeur des alignements à une institution à qui la mémoire, la logique et l'honnêteté font parfois défaut ?

En consultant la brochure "journée du patrimoine" de l'an dernier (septembre 97), nous nous sommes aperçus que le site des alignements était payant puisqu'il ne portait pas la mention "gratuit".

Après tout, cela était conforme à la politique des monuments historiques. Ce n'était pas glorieux, mais au moins c'était clair et honnête.

Dans la brochure de cette année (septembre 98) Ô surprise !! Ô joie !! c'était GRATUIT!!!

Et quoi de plus naturel que ce fabuleux patrimoine soit ouvert au plus grand nombre un jour comme celui-là !.. Si tout le monde n'est pas sensible au legs de nos pères à travers les châteaux, qui reste insensible devant ces mystérieuses pierres levées ?

"GRATUIT"... Ce mot magique qui faisait tomber le grillage l'espace d'un week-end, attira de nombreux visiteurs ce samedi 19 et dimanche 20 septembre. Quelle ne fut pas leur déception !! c'était GRATUIT mais FERME- Il y eût des protestations, cela n'y changea rien, (sachez, pour la petite histoire, que les toilettes elles-mêmes étaient fermées).

Ce n'était quand même pas l'accès au bâtiment d'accueil qui pouvait être gratuit, puisque cet accès a toujours été libre. Alors quoi ?

Les Monuments historiques ont-ils voulu donner d'eux mêmes une image ("écrite") plus généreuse ?

Mais l'image ne correspondant pas à la réalité, ils ne pouvaient que se ridiculiser.


Ont-ils eu la tentation par ce biais d'augmenter le nombre de visiteurs ?


Quoi qu'il en soit, les Monuments Historiques ont fait preuve une fois de plus d'une conduite incohérente et irrespectueuse.


Il semble qu'on est en droit d'attendre tout le contraire de ceux qui ont en charge la gestion de notre patrimoine.

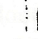
"Journée du Patrimoine"

Cherchez l'erreur !


 **CARNAC**
Eglise Saint Cornély
Place de l'Eglise
XVIIe - XVIIIe siècle
Sam. Dim. 9h à 12h 14h à 19h
gratuit
02.97.52.08.08

 **CARNAC**
Chapelle Saint Colomban
XVIe siècle
Sam. Dim. 9h à 12h et 14h à 19h
gratuit
02.97.52.08.08


 **CARNAC**
Alignements
Bâtiment d'accueil de Kermario
néolithique
Sam. Dim. 9h à 20h
02.99.29.67.13
L'un des plus vastes et anciens ensembles architecturaux au Monde.


 **CAUDAN**
Chapelle Notre-Dame de la Vérité
Le Nelhouët
XVIe siècle
Sam. Dim. 10h à 18h
02.97.05.71.04

Celle de Septembre 97!

 **BUBRY**
Chapelle Saint-Yves
XVIIe
sam. dim : 9h-18h
gratuit
02 97 51 70 07
Visite des intérieurs. Dans le cadre du circuit "l'art dans les chapelles" des expositions d'art contemporain se tiendront dans des chapelles de Bubry : - peintures d'Isabelle Bonzom à la chapelle St-Trémeur - peintures d'Emmanuel Lemarchal à la chapelle St-Hervé.
-Renseignements au 02 97 51 97 21

 **BULEON**
Chapelle Ste Anne
sam : 9h-19h
gratuit
02 97 75 33 94.

 **CAMPENEAC**
Chateau de Nécesson
XVe
sam : 14h30-18h
dim : 14h-18h
Payant
02 97 93 40 25
Visite le sam. de la cour uniquement et le dim. la cour et la chapelle

 **CARNAC**
Alignements néolithiques
sam. dim. 9h-19h
gratuit
02 99 29 67 15

Celle de septembre 98!

COMME C'EST
BIZARRE...

Aurélié. C'est le prénom qui a été peint fin août, en gros caractères rouge vif, sur 2 menhirs de la région : le géant du Manio et le grand menhir couché de Locmariaquer.

Ce dernier était pourtant engrillagé, mais il en fallait manifestation plus pour calmer les ardeurs de la personne responsable de ce scandale - dont la presse fit un large écho - Sa seule et faible excuse semble celle d'avoir voulu rendre public son amour pour cette Aurélié.

Quant aux Monuments Historiques, ils n'ont eux, aucune excuse car ils n'ont pas nettoyé le géant du MANIO.

Et c'est 18 jours après les faits qu'un couple de touristes, scandalisé par l'inaction des pouvoirs publics, tenta tant bien que mal de nettoyer le menhir. Mais hélas, en 18 jours, la peinture s'était bien incrustée et ses traces, partiellement effacées, sont toujours visibles et il est à craindre que ce ne soit pour longtemps ...

Quelle idée bizarre pour un amoureux éperdu de peindre sur des menhirs dont un en pleine forêt...

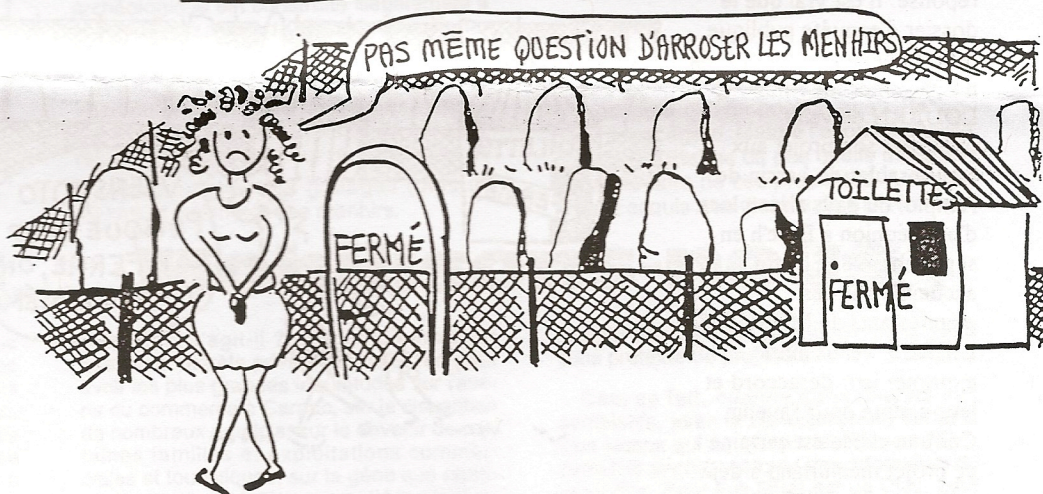
Et comme c'est bizarre qu'ils soient tous les deux au coeur de projets archéo-touristiques des pouvoirs publics...

Et comme c'est encore plus bizarre que ces mêmes pouvoirs publics ne les aient pas même nettoyés....

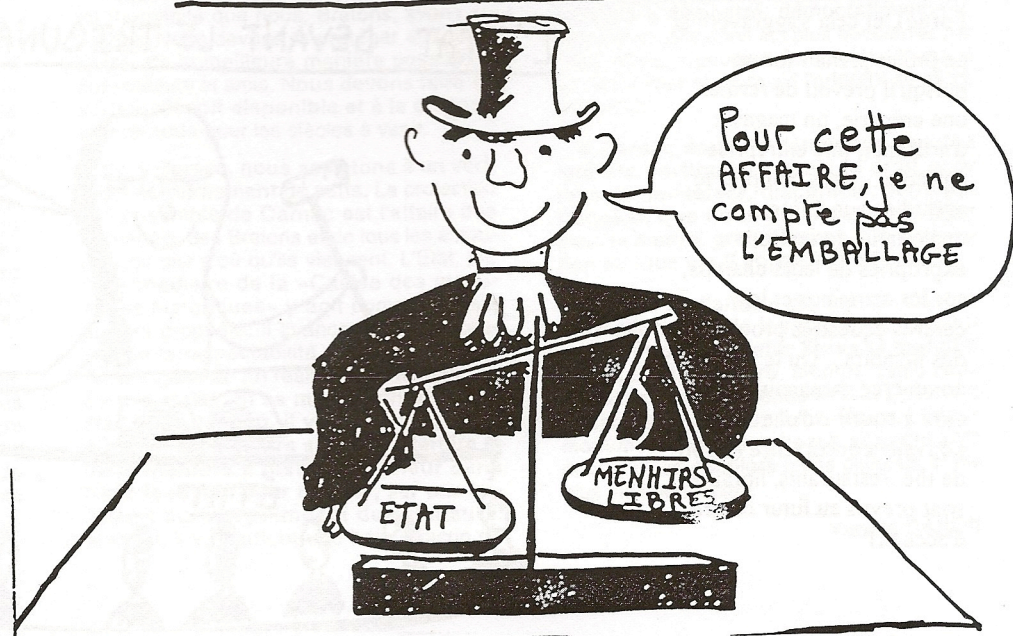
Bizarre, vous avez dit bizarre ?



JOURNÉES DU PATRIMOINE



LES MENHIRS DEVANT LA JUSTICE



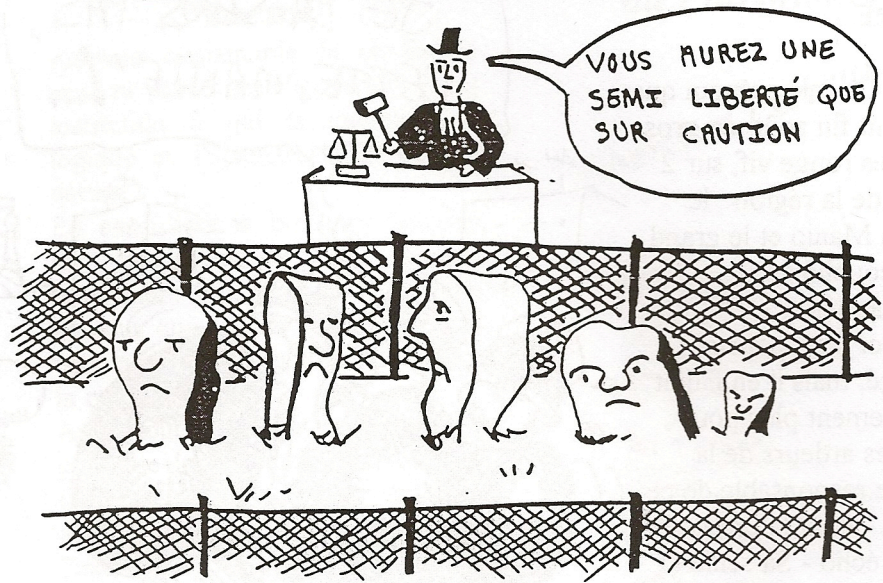
DES EMPLOIS ?
PEUT-ETRE ? DES
SUPPRESSIONS
SUREMENT !!!!

Mme LE LOUARN nous annonce la création d'une trentaine d'emplois nécessaires, selon elle, à la gestion de son menhirland si celui-ci voyait le jour - 30 emplois mais lesquels ? De quelle nature ? S'agira-t'il d'emplois à temps partiel, de CDD, de CDI ?

Les personnes concernées auraient-elles un statut relevant de la fonction publique ou un autre ?, puisque l'on annonce une gestion de certaines activités par le privé - Quelle compétence, quels diplômes demandera t'on ? Ces postes seront-ils offerts aux gens du pays ou à "certaines personnes" (famille, amis...)

A toutes ces questions, nous n'avons reçu aucune réponse. Il est vrai que le dossier d'enquête publique était muet sur ce point. Cela n'a pas empêché Mme LE LOUARN de venir présenter son projet aux responsables du bassin de l'emploi du pays alrén lors d'une réunion à Brec'h en septembre 98. Elle fut accueillie par des manifestants de MENHIRS LIBRES venus ainsi exprimer leur désaccord et leur crainte pour l'avenir. Car une chose est certaine : ce projet menhirland a déjà supprimé 7 emplois (4 saisonniers au tumulus St MICHEL et 3 au bar de la Forge), et cela s'aggravera si ce projet prenait forme puisqu'il prévoit de fermer une crêperie, un magasin d'artisanat, une entreprise agricole..., sans compter le préjudice sur d'autres exploitants agricoles, expropriés de leurs champs, sur les campings et les centres équestres proches des menhirs... Ou le commerce carnaoais qui aura à souffrir d'une nouvelle concurrence (salon de thé, restaurants, librairie sont prévus au futur centre d'accueil).

LES MENHIRS DEVANT LA JUSTICE



JOURNÉES DU PATRIMOINE



L'ÉTAT DEVANT LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF

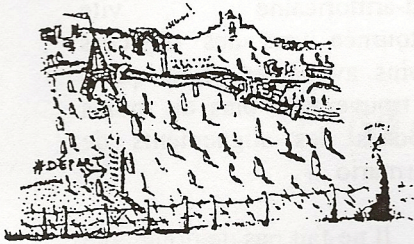


Tro Breizh

Les alignements de Carnac sont engrillagés depuis 7 ans

Les menhirs se révoltent et débarquent à Paris

L'association Menhirs Libres organise une manifestation à Paris le 21 novembre.



Rendez-vous le 21 novembre, à 14 h, sur le parvis de la gare Montparnasse

Un CAR partira du Morbihan : Inscriptions, tél. 02.97.52.17.31.

Petit historique

Une histoire déjà ancienne, les années 70

«Les menhirs il est tant que ça rapporte», déclare M.C. Bonnet, sénateur-maire de Carnac et ancien ministre de l'Intérieur.

Années 80

Pendant sept ans, de gros moyens sont employés pour nettoyer le site par la municipalité : Les tracteurs rasant toute la végétation, mettant le sol à nu. Là où les ajoncs résistent, on utilise du dés herbant !

— Hypocrites, les pouvoirs publics accusent les touristes d'être les responsables du désastre par les tracteurs.

Novembre 1990

Annonce par le ministre de la Culture d'un projet d'aménagement du site de Carnac. Ce projet dit «culturel» et nommé «Grand Carnac» prévoit l'acquisition de 150 hectares accolés aux menhirs à des fins commerciales. La maquette et le cahier des charges ne sont pas communiqués aux habitants. S'agit-il d'une opération stricte-ment commerciale sous le couvert d'une opération culturelle ?

En 1991

Construction d'un ouvrage en béton, l'archéoscope, par une société privée, cette réalisation commerciale d'un piètre intérêt archéologique est construite illégalement à quelques dizaines de mètres des alignements que l'Etat dit vouloir protéger.

A Kermario, édification d'un belvédère «particulièrement laid et hideux» (propos du maire qui a signé le permis de construire), coût 1,6 millions pour un belvédère.

Mise en place des grillages (plus de 10 km) et isolement des menhirs.

Les Monuments Historiques interdisent l'accès au site et recrutent des vigiles pour la protection du site.

En 1994

Apparition d'un nouveau projet et déblocage de 100 millions de francs prévoyant des déviations de routes, des expropriations, l'acquisition de 120 hectares et la construction d'un méga pôle d'accueil. Le projet est abandonné suite à la pression et à l'hostilité de la population. Destruction du belvédère dit démontable ; coût de l'opération 420.000 F et quelques mois plus tard reconstruction d'un nouveau belvédère. Son coût n'a pas été révélé.

En 1996

«Nouveau projet» copie quasiment conforme au précédent.

L'Etat procède à une Enquête Publique : 87 % d'avis défavorables au projet.. Néanmoins, les commissaires enquêteurs donnent un avis favorable.

En-1997 – Déclaration d'utilité publique.

En 1998

Enquête parcellaire. Au moins 250 Carnacois reçoivent une lettre les informant de la procédure d'expropriation que l'Etat engage à leur égard. Malgré l'enquête d'utilité publique. L'Etat ne dit pas quelle utilisation il compte faire de ces propriétés. A ce jour l'Etat a acquis une dizaine de maisons.

KARNAG... Mobilisons-nous !

Au niveau de l'histoire, l'affaire de Carnac est, à mes yeux, aussi importante que celles de Plogoff, du Pellerin ou d'Erdeven, dans un domaine différent. A chaque fois que l'Etat a voulu imposer une centrale nucléaire aux Bretons, ils se sont levés en masse contre ses prétentions et à chaque fois il a dû céder.

Il ne manquait pourtant pas d'élus, de «scientifiques» et d'économistes en tous genres pour chanter les louanges et la nécessité du nucléaire en Bretagne et ailleurs et que voit-on aujourd'hui ? Nous nous en passons très bien. En l'Allemagne nous lisons dans la presse d'octobre 1998, que le nouveau gouvernement est d'accord «pour torde le cou à l'énergie nucléaire». L'abandon du nucléaire y est déclaré «irrévocable et irréversible». Les élus, les «scientifiques», les économistes allemands sont-ils tous tombés sur la tête brusquement ? Sont-ils plus bêtes que leurs confrères d'outre-Rhin ? Pourtant ? ce qui là-bas était vérité hier, est aujourd'hui devenu erreur.

Ce qui est en jeu à Carnac est de la même importance pour les Bretons et pour tous ceux qui n'acceptent pas que seul l'argent mène le monde. Ce qui se passe à Carnac relève de la vision que nous avons de l'avenir de notre pays. Ce que représente ce lieu symbolique donne à cette affaire un caractère exemplaire.

De quoi s'agit-il ? En rien de protéger quelques intérêts privés. Même si l'on peut avoir les plus grandes inquiétudes sur l'avenir du commerce à Carnac, sur la disparition de nombreux emplois, sur le devenir de certaines familles et exploitations commerciales et touristiques, sur la gêne que représenteront les déviations routières inévitables, l'enjeu dépasse tout cela.

L'ensemble de Carnac est un patrimoine de l'humanité que nous, Bretons, avons en charge. Nous devons le protéger et le présenter de la meilleure manière possible à nos visiteurs et amis. Nous devons faire en sorte qu'il soit disponible et à la disposition de tous pour les siècles à venir.

Or, à Carnac, nous assistons à un véritable détournement de sens. La protection de l'ensemble de Carnac est l'affaire des Carnacois, des Bretons et de tous les amoureux du site d'où qu'ils viennent. L'Etat, par l'intermédiaire de la «Caisse des monuments historiques» y agit comme si cela était sa propriété. Il avance, le visage couvert de la respectabilité, de la science, de l'intérêt général. En réalité, sous le masque, il y a la réalité. Si sa motivation première était la protection, il y a mille façons de protéger les menhirs sans les interdire et mille menhirs à mettre en valeur dans toute la région pour répartir, sur une immense surface, l'impact des visiteurs. Mais ici, il y a surtout une bonne façon de

remplir des caisses publiques ou privées sous prétexte de protection.

Cela se fait, comme dans chaque cas semblable, avec la bénédiction de certains élus locaux qui se comportent devant l'Etat, cette fois encore, comme des adorateurs du veau d'or. Pour eux l'Etat est un Dieu, pour nous c'est un organisme qui devrait être à notre service puisque c'est nous qui le finançons. Il en résulte que, même si l'enquête publique a démontré, démocratiquement, l'opposition des gens les plus concernés par cette affaire, il poursuit son projet comme si de rien n'était et ceux qui l'adorent se plient devant lui.

A Carnac nous ne défendons pas des intérêts particuliers, mais le droit pour tous de conserver, disponible, notre patrimoine, que nous entendons protéger pour le mettre, gratuitement, à la disposition de tous car il appartient à tous.

L'enjeu de l'affaire de Carnac c'est la protection de tous les patrimoines naturels qui doivent rester libres et gratuits. Si nous laissons faire, bientôt, seuls ceux qui disposent de grosses fortunes pourront visiter les plus beaux lieux, les plus beaux monuments, les plus beaux sites qui sont pourtant nos premiers biens culturels et les plus indispensables.

Yannig BARON

COURAGE, FUYONS !

Dans cette affaire des alignements de Carnac, il se peut que le silence assourdissant de la plupart des conseillers municipaux incite un jour la plupart des habitants à leur crier leur indignation par une citation de Sartre : « Penser, c'est dire non ! ... »

Il est vrai que lorsque l'on voit l'acharnement avec lequel nos élus locaux se portent au secours de nos pauvres amis carnacois qui sont souvent des voisins ou quelquefois des membres de nos familles, on ne peut s'empêcher de penser qu'un tel engagement municipal a de quoi laisser sur leur faim les malheureux qui n'ont rien demandé à personne, si ce n'est qu'on les laisse vivre en paix, mais qui se retrouvent aujourd'hui véritables parias au sein de leur propre commune, du fait de ce scandaleux projet touristique et non pas culturel comme on aimerait tant nous le faire admettre.

Cette équipe se sera empressée de céder à l'offre alléchante (PENSEZ DONC ! 100 MILLIONS DE FRANCS !) faite par ce Ministère de la Culture et ses éminents spécialistes, forts de leurs certitudes dans un domaine qu'ils voudraient tant ne partager avec personne d'autre, à savoir : LA CUL-TU-RE.

Ce pouvoir de persuasion a déjà commencé à faire sentir ses effets dans les rangs de ceux qui auraient encore tendance, à notre époque, à tendre l'autre joue lorsqu'ils viennent de se prendre une claque :

On en a pour résultat grandiose l'état lamentable dans lequel sont laissés les alignements de Carnac. (...) Qu'on ne nous dise pas que ceux chargés - par le vote des Concarnois - de conserver ce qui fait le charme, le mystère et donc l'attraction de notre commune, n'ont pas entendu, ou lu, les cris d'indignation locaux, nationaux et internationaux relatifs au parfum de révolte que suscite cette **non-assistance à Monument Mégalithique en danger** ... Il faudrait bien sûr du courage afin de braver l'interdit que constitue cette tristement célèbre « propriété de l'Etat » - qui semble bien pratique pour décliner toute responsabilité - pour un jour faire preuve de civisme en allant soi-même porter secours (sans renouveler les erreurs du passé) à ce magnifique patrimoine dont les Concarnois ont eu la garde depuis des siècles.

Le sort réservé à certains de nos beaux chemins creux n'est certainement pas plus enviable... Lorsque l'on entend un collaborateur (et pas des moindres) à ce projet, dire qu'une route devrait passer **au-dessus** (!) d'un des chemins les plus pittoresques de Carnac, on en vient soit à se dire que l'on a affaire à un fou, soit à songer à une période de notre Histoire où l'on coupait des têtes pour moins que cela.

Il faut dire que nos chemins de randonnée, objets de tant de soins, à une époque qui semble déjà lointaine (ou est-ce la voix de ceux qui s'en faisaient les ardents défenseurs

qui s'est faite plus discrète ?) risquent fort de voir leur finalité première - à savoir être les garants discrets du charme indéniabable de notre campagne sud-armoricaine - vite détournée vers des objectifs moins avouables selon qu'ils se trouveraient plus ou moins proches des alignements de Kermario ...

Il ne fait pas de doute que celles et ceux qui sont prêts aujourd'hui, soit à vendre ce qu'ils ont de plus cher pour gagner ce qu'ils croient être une plus-value, soit à s'associer, par manque de réflexion personnelle, à ce qu'ils croient être un projet culturel, ne verraient aucun inconvénient à assister, le jour venu, à la destruction finale de ce qui leur resterait d'identité carnacoise par les bulldozers des affaires culturelles.

« La beauté sauvera le monde. »

Cette phrase d'un écrivain russe très célèbre devrait inspirer tout projet culturel digne de ce nom.

Les militants de l'association carnacoise « Menhirs Libres » se battent pour la sauvegarde de tout ce qui fait le mystère, le charme et la beauté de l'endroit où ils vivent afin de pouvoir continuer à l'offrir raisonnablement mais gratuitement à tous les amoureux de ce site mystérieux.

REJOIGNEZ-LES !